



BOIS, INSPIRATION & TRADITION

## FIGHE DE POSTE CHAUFFEUR et AIDE CHARPENTIER

### A- NATURE DU TRAVAIL

- Le chauffeur veille sur les marchandises transportées.
- Le chauffeur doit respecter les délais de livraison en fonction du planning.
- Le chauffeur participe aux opérations de chargement et de déchargement de son camion en concertation avec le chef de parc. Il est autonome dans son chargement dont il est responsable.
- Le chauffeur assure l'entretien régulier du camion : vérifications, vidanges, pneus...
- Le chauffeur suit scrupuleusement le planning. Ce dernier peut être évolutif et changeant, il doit être joignable à tout moment et doit rendre compte à ses supérieurs de tous changements qui pourrait survenir dans le planning. Le chauffeur peut également être amené à partir en déplacement.
- Les fonctions administratives sont importantes. Il est impératif de tenir à jour les documents de bord, les bordereaux de livraison visés, ou les papiers réglementaires pour les douanes ou la police.
- En contact direct avec la clientèle, le chauffeur devient le premier représentant de l'entreprise. La qualité de sa prestation et son sens du contact jouent donc un rôle clé dans la relation client. De son comportement peut dépendre la fidélisation d'un client.
- Le camion est à l'atelier tous les soirs sauf cas exceptionnels décidés par la direction.
  
- Quand il n'y a pas d'heures de transport ni d'heures de levage, le chauffeur se doit de participer aux différentes tâches de l'entreprise soit pour aider les équipes sur les chantiers (il est alors sous la direction du chef d'équipe), soit à l'atelier (il est alors sous la direction du chef de parc).

### B- COMPETENCES REQUISES

- Etre en bonne santé (bonne vue, bonne audition, être attentif, avoir de bons réflexes...). Quelques travaux de manutention peuvent être demandés.
- Etre ponctuel
- Etre courtois, il peut représenter l'entreprise et doit donner une bonne image
- Des connaissances mécaniques peuvent être utiles
- Respecter le code de la route
- Respecter la réglementation poids-lourds
- Respecter les PTAC et PTRM du camion
- FIMO, FCO, CACES R390 grue auxiliaire, autres CACES éventuellement